République du Sénégal
Ministère des Transports terrestres et aériens
CONSEIL EXECUTIF DES TRANSPORTS URBAINS DURABLES
Etablissement public à caractère professionnel

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET DE SOUTIEN À LA TRANSITION VERS LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE AU SÉNÉGAL – STMES

Marché N° C_PSTMES_037

« Recrutement d'un cabinet pour la gestion des connaissances et la communication sensible au genre pour la transition vers la mobilité électrique au Sénégal »

Le Conseil exécutif des Transports urbains durables (CETUD) a obtenu un financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-8), dont le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est l'agence de mise en œuvre, dans le cadre du projet de soutien à la transition vers la mobilité électrique au Sénégal (STMES), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre de la mission de gestion des connaissances et de communication sensible au genre pour la transition vers la mobilité électrique au Sénégal.

Le Cabinet assure, pour le compte du CETUD, bénéficiaire, la réalisation des prestations suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des connaissances sensible au genre, y compris la capitalisation du programme de renforcement des capacités du projet ;
- Créer l'identité visuelle du projet, puis concevoir, mettre en ligne, animer et transférer au CETUD la plateforme publique de gestion des connaissances du projet ;
- Réaliser une enquête initiale et une enquête finale sur la perception de la mobilité électrique par le grand public, auprès d'échantillons composés à parts égales de femmes et d'hommes, avec des résultats désagrégés par sexe ;
- Élaborer, de manière participative, un plan de communication sensible au genre et concevoir des supports de communication inclusifs, en français et en langues nationales ;
- Conduire une campagne de sensibilisation du grand public à la mobilité électrique, y compris un événement consacré au pilote de bus électriques ;
- Appuyer, dans un volume plafonné, la communication institutionnelle du projet.

La mission s'étend de la notification de l'ordre de service de démarrage jusqu'à la clôture du projet STMES, fixée au 31 mars 2030, soit une durée prévisionnelle de trente-huit (38) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus. Ils doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et

expérimentés pour réaliser les présents services. À ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront composés comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à **Monsieur le Directeur général du CETUD, Gora SARR,** précisant l'objet de la mission ;
- Les documents de création du cabinet ;
- Les justificatifs des missions similaires réalisées, plus précisément, des expériences similaires avérées des dix (10) dernières années (depuis 2016) dans l'élaboration de plans ou de stratégies de communication, la conduite de campagnes de sensibilisation multimédias ou la conception et l'animation de plateformes numériques de gestion des connaissances, justifiées par la copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin ;
- L'organisation technique et managériale du cabinet et toute autre information permettant d'évaluer les qualifications du cabinet.

Les dossiers seront rédigés en langue française. Les candidats peuvent s'associer sous forme de groupement ; dans ce cas, le dossier désignera le chef de file et comprendra les pièces de chacun des membres.

Les critères et la grille de notation pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

Critères	**Répartition**	**Note max**
Nature des activités du candidat en relation avec la mission	10 points si l'activité principale (statuts, registre) est la communication, le conseil en communication pour le développement ou la gestion des connaissances ; 5 points si l'activité est connexe (conseil en développement, études socio-économiques et enquêtes, services numériques) ; 0 sinon	**10 points**
Nombre d'années d'ancienneté dans le domaine (à partir de la date de création officielle)	10 points pour 7 ans et plus ; 5 points de 4 ans à moins de 7 ans ; 0 sinon	**10 points**
Qualification du candidat en termes d'expériences en relation avec la mission, de réalisation de missions similaires durant les 10 dernières années (depuis 2016), justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin.	Missions de type A (plans ou stratégies de communication et campagnes de sensibilisation multimédias pour des projets de développement, ou conception et animation de plateformes numériques de gestion des connaissances) : 10 points par mission, plafonné à 40. Missions de type B (intégration du genre dans la communication, enquêtes de perception ou enquêtes CAP désagrégées par sexe, communication dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'environnement ou du climat, capitalisation de projets ou de	**60 points**

	programmes de formation) : 5 points par mission, plafonné à 10. Expérience au Sénégal ou en Afrique de l'Ouest : 5 points par mission de type A ou B réalisée au Sénégal ou en Afrique de l'Ouest, plafonné à 10 (points cumulables avec ceux des types A et B).	
Organisation technique et managériale du cabinet	5 points pour un organigramme et des procédures qualité (3 points si un seul de ces deux éléments est fourni) ; 2 points par domaine couvert par le personnel du cabinet (communication, gestion des connaissances, genre, développement web et plateformes numériques, enquêtes et statistiques), soit 10 points au total	**15 points**
Présentation de la soumission	5 points si le dossier est complet, structuré et fait au plus 30 pages (hors pièces administratives et justificatifs) ; 3 points si le dossier est complet mais dépasse 30 pages ou est insuffisamment structuré ; 0 point si le dossier est incomplet	**5 points**

Les candidats sont invités à bien structurer leur dossier de manifestation d'intérêt. Le dossier ne devrait pas dépasser 30 pages, hors pièces administratives et justificatifs ; ce critère est pris en compte dans la notation.

Une liste restreinte présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante sur la base des candidatures reçues ; elle adressera aux candidats retenus la Demande de propositions pour la réalisation des services requis. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera retenu suivant le principe de la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au bureau du Coordonnateur de la Cellule de passation des marchés du CETUD au plus tard le **1er Décembre 2026 à 10h00** (heure locale), à l'adresse ci-dessous :

> **CETUD, Ex TP SOM, route du Front de Terre, Hann, BP : 17265 Dakar-Liberté,** de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
>
> **Téléphone : +221 33 859 47 20**
>
> Ou par courriel aux adresses : cpmcetud1@cetud.sn / khalifa.niang@cetud.sn

Les dossiers transmis par courriel seront envoyés en un fichier PDF unique, avec pour objet « AMI C_PSTMES_037 – Gestion des connaissances et communication – [nom du candidat] ». Les

dossiers déposés sur papier comprendront un (1) original et une (1) copie, sous pli fermé portant la même mention.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessus, de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Le Directeur général
Gora SARR